

*Comprendre le nouveau  
projet diocésain....*



*....et le mettre en œuvre  
sur notre Espace Missionnaire*



# EN ROUTE POUR LA MISSION !



Le nouveau projet diocésain expliqué

# Pourquoi changer ?

## Extrait de l'Edito de Mgr Eric de Moulins-Beaufort

Frères et Sœurs,

Arrivé parmi vous le 28 octobre 2019, j'ai rapidement compris que beaucoup attendaient de moi que j'aide le diocèse à élaborer un projet pastoral clair. Un constat s'impose : malgré les ordinations de ces dernières années et l'apport des prêtres venus d'ailleurs, le nombre de nos prêtres a fortement diminué et beaucoup sont marqués par l'âge et la fatigue. Vous en êtes bien conscients.

Nous pouvons perpétuellement répéter que nous manquons de prêtres et nous épuiser à chercher à compenser ce manque. Ma conviction est la suivante : **cela ne sert à rien**. Une meilleure attitude consiste à nous dire : ces prêtres, quel qu'en soit le nombre et l'âge, sont le don que Dieu nous fait aujourd'hui ; **nous plaindre qu'ils ne soient pas assez nombreux ou pas assez ceci ou cela, n'a pas de sens** ; mieux vaut essayer de recevoir ce don au mieux et de le faire fructifier. Or, ce que les prêtres, seuls, peuvent faire est de célébrer l'Eucharistie et donner le sacrement du pardon de Dieu à ceux qui le demandent. Nous devons donc créer les conditions les meilleures pour que les prêtres puissent célébrer la Messe le dimanche et pour qu'ils puissent dépenser leur énergie et leur créativité à annoncer la bonne nouvelle du salut avec tous les baptisés pour le bien de tous les êtres humains.

# Une petite révolution...

- L'un des points particuliers de ce projet est qu'il n'est plus nommé de **curé** dans les paroisses. Un **prêtre modérateur** est toutefois nommé pour chaque paroisse, pour notamment **soutenir** le CLA. Les laïcs sont donc appelés à prendre une part encore plus **active et responsable** au niveau des paroisses, **dans un esprit synodal...**
- Pour assurer ses missions, l'Equipe Pastorale s'appuie sur les structures et les réalités ecclésiales qui existent déjà : **paroisses**, monastères, mouvements, établissements d'enseignement catholique, communautés religieuses, ... Elle veillera à apporter les moyens nécessaires à leur vie chrétienne, et le fruit de sa mission sera la constitution des « fraternités de proximité ». Cas de l'EMTV :

# Les Espaces Missionnaires

Nous établissons sur le territoire du diocèse 11 espaces missionnaires.

4 espaces missionnaires dans l'agglomération de Reims :

- Reims Nord
- Reims Est
- Reims Sud
- Reims Ouest

3 espaces missionnaires autour de Reims :

- Montagne-Val d'Or
- Tardenois-Vesle
- Vallée de la Suippe

4 espaces missionnaires dans les Ardennes :

- Agglomération de Charleville-Mézières
- Sedan-Yvois
- Ardennes Nord (Vallée de la Meuse, Thiérache Nord)
- Ardennes Sud (Vouzinois, Rethélois, Thiérache Sud)





# L'équipe pastorale

L'archevêque nomme une Équipe Pastorale en responsabilité dans chaque espace missionnaire. Elle est constituée de prêtres, diacres et laïcs en responsabilité. Au moins deux prêtres à temps plein sont nommés au sein de cette équipe. Ils portent les charges pastorales telles qu'elles sont prévues par le droit de l'Église, charge curiale et vicaire forain (...). Les diacres résidents sur l'espace missionnaire sont membres de l'équipe pastorale et apportent leur contribution à l'effort missionnaire par leur ministère propre. En fonction des spécificités locales et des besoins particuliers qui peuvent s'exprimer, des laïcs sont également missionnés au sein de ces équipes. Une lettre de mission définit alors leur responsabilité.

**Pour l'Espace Missionnaire Tardenois-Vesle :** 3 prêtres (Pères Mickaël, Claude, Etienne), un diacre (Patrick), 1 religieuse (Geneviève), 3 laïcs (Marie-Line, Valérie, Michel)

# Les paroisses

Créées à la suite des orientations diocésaines « Pour l'avenir de nos Communautés Paroissiales », promulguée en 1997, et érigées en 2003, **les paroisses** offrent le cadre naturel pour être la « **communauté chrétienne de proximité** ».

La nouvelle organisation s'appuie sur cette structure **essentielle**

**La communauté paroissiale est la communauté de tous les fidèles.** Elle a pour mission d'être **au quotidien et dans la proximité** pour un ensemble de quartiers ou villages, le signe visible de l'Église qui annonce l'Évangile, qui rend gloire à Dieu et prie pour les hommes, et qui se met à la suite du Christ au service de tous, à commencer par les plus pauvres.

La paroisse demeure le cadre administratif qui permet de savoir où sont célébrés les baptêmes, les confirmations, les mariages et les funérailles. On trouvera dans chacune d'entre elles les registres de catholicité.

## Le Conseil Local d'Animation (Ex « EAP »)

Un ***Conseil Local d'Animation*** paroissiale (CLA) est constitué de laïcs nommés par le responsable de l'espace missionnaire. Le CLA assure la « charge pastorale » de la paroisse. Il est soutenu par un ***modérateur*** membre de l'équipe pastorale en responsabilité sur l'espace missionnaire et nommé par l'Archevêque conformément au droit de l'Église.



# Le Conseil Local d'Animation (CLA) par paroisse

1. Le Conseil Local d'Animation est constitué de **laïcs** membres de la paroisse.

2. En son sein il y aura au moins :

- Le Président-Délégué nommé par l'Archevêque sur présentation du modérateur de la paroisse.
- Le Président-Délégué du Conseil Paroissial aux Affaires Economiques.
- Un secrétaire qui assure les comptes rendus.

3. La principale mission de ce conseil est d'assurer la **vitalité** et la **communion** de la vie paroissiale en suscitant et accompagnant les fraternités de proximité.

Il sera particulièrement attentif :

- aux joies et aux peines des habitants de la paroisse, et à leurs attentes spirituelles ;
- à discerner et soutenir les initiatives spirituelles locales comme les équipes de prières, les groupes de partage biblique, les équipes de révision de vie...
- à veiller à l'animation des lieux de cultes (églises paroissiales et autres chapelles ou oratoires) ;

- à accueillir les demandes sacramentelles (baptêmes, confirmations, première eucharisties, mariages) et à donner les moyens de vivre un cheminement dans le cadre de ce qui peut être proposé dans l'Espace missionnaire ;
- à proposer et soutenir les familles pour la catéchèse de leurs enfants ;
- à accompagner les familles en deuil et célébrer avec elles les obsèques ;
- à impulser si nécessaire et soutenir les actions caritatives.

## 4. Les membres du CLA sont invités à vivre ensemble dans leurs réunions « les 5 essentiels de la vie chrétienne ».



42 Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.

**Actes 2, 42-47**

43 La crainte de Dieu était dans tous les cœurs à la vue des nombreux prodiges et signes accomplis par les Apôtres.

44 Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ;

45 ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun.

46 Chaque jour, d'un même cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple, ils rompaient le pain dans les maisons, ils prenaient leurs repas avec allégresse et simplicité de cœur ;

47 ils louaient Dieu et avaient la faveur du peuple tout entier. Chaque jour, le Seigneur leur adjoignait ceux qui allaient être sauvés.

## 5. Le CLA aide le CAM à organiser la mission itinérante et rencontre l'Equipe Pastorale à cette occasion.

# Les fraternités de proximité

- Au-delà du CLA, c'est l'ensemble des baptisés qui sont appelés à se retrouver, et à constituer un lieu d'Eglise, pour marcher ensemble (démarche synodale) : c'est ce que l'on appelle une **Fraternité de Proximité**, à la fois rassemblée par la joie d'être chrétiens ensemble, de le partager avec des amis, en se laissant éclairer et guider par la parole de Dieu, (peut-être) en priant ensemble, voire en se formant, et bien sûr avec le goût de partager cela avec ceux qui vivent autour de nous (les cinq essentiels !)
- **Cette dynamique est première et de la responsabilité aussi des CLA**
- Il existe une charte des Fraternités de Proximité qui vous donnera des repères pour leur constitution et leur fonctionnement

## FORMATION des C.L.A. PRESENTATION (1/3)

Dans chaque paroisse le CLA (Conseil Local d'Animation) a un rôle important, mais ses membres, même s'ils sont pleins de bonne volonté, de disponibilité et du sens du service, ne sont pas toujours bien armés pour assurer au mieux les responsabilités et les charges spécifiques de cette mission d'Eglise ; il semble aujourd'hui nécessaire de proposer un dispositif de réflexion et de travail en équipe spécifique.

- La démarche de formation proposée s'adresse à tous les membres des CLA.
- Elle est proposée à l'ensemble des membres des CLA d'un **même Espace Missionnaire** pour favoriser les synergies, les passerelles, les échanges.
- Elle se répartira en 5 étapes : 5 soirées par exemple, à raison de 1 soirée par trimestre en alternance avec les réunions classiques de chaque CLA ou bien sous toute forme qui semblera plus adaptée pour chaque situation locale.

**Il n'y a pas d'objectif temporel de fin de formation : cela prendra le temps nécessaire**

## FORMATION des C.L.A. PRESENTATION (2/3)

- Chaque séance sera l'occasion de développer la prière ensemble sous différentes formes (méditation, prière partagée, dialogue contemplatif...) et s'appuiera sur un passage de la Parole.
- Chacune des 5 étapes aura plusieurs objectifs :
- **Approfondir** la mission de l'Eglise, le sens de l'Eglise locale, de la paroisse, le sens, le rôle et la mission des CLA, pour mieux vivre et proposer la foi.
- **Partir** de la nouveauté de l'Espace Missionnaire, des orientations diocésaines.
- **Proposer** des temps de relecture et d'évaluation de ce qui se vit déjà.
- **Choisir puis bâtir**, tout au long de la formation, un **projet pastoral** complet pour **chaque CLA**. Pour cela des outils simples seront proposés au fur et à mesure des séances.

## FORMATION des C.L.A. PRESENTATION (3/3)

**Au cours de ces étapes sera proposé le discernement en Église avec la méthodologie de l'action**

Cette méthodologie reprend une démarche tirée de la révision de vie pratiquée dans les mouvements d'Action Catholique dès les années 1920, et qui a beaucoup imprégné notre diocèse. Jean XXIII dans l'encyclique Mater et Magistra (§236) puis le concile Vatican II (Gaudium et Spes §4) l'a érigé en méthodologie privilégiée de l'agir chrétien et base de l'enseignement social de l'Église. Elle se déploie en 3 temps :

**Voir** ⇒ **Juger** ⇒ **Agir**

Nous vous proposons cette méthode **pour discerner des solutions aux questions précises que la communauté chrétienne se pose pour répondre à sa vocation de manière réaliste, solidaire et remplie d'espérance.**





Et maintenant...

A vous de jouer !